



CRÉATION D'UN ESPACE D'ENTRAÎNEMENT AUX ARTS DU CIRQUE

À LA CASCADE, PÔLE NATIONAL CIRQUE
À BOURG-SAINT-ANDÉOL (07)

ACTEUR CULTUREL

LA CASCADE

PÔLE NATIONAL
CIRQUE - ARDÈCHE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MAÎTRES D'OUVRAGE



FINANCEURS

ardèche
LE DÉPARTEMENT

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

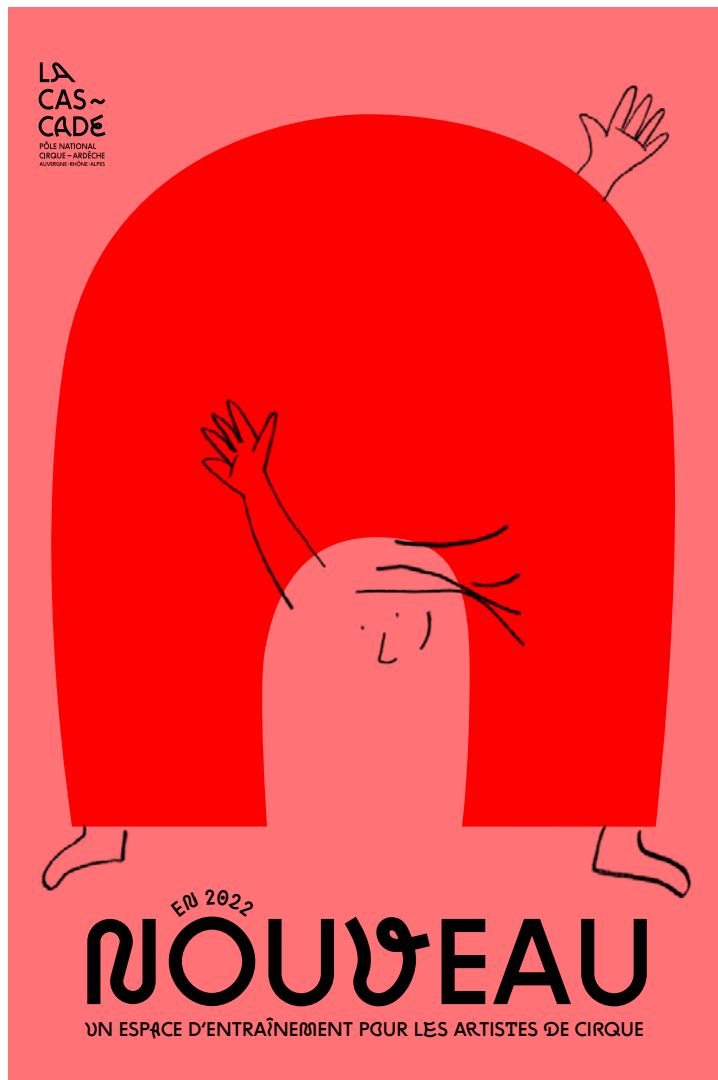


À BOURG-SAINT-ANDÉOL (07)



Photos : Daniel Michelin

Plan et images de synthèse : Cabinet d'architecture 3A



Fin 2022, la Chapelle Saint-Joseph deviendra un des premiers espaces d'entraînement au quotidien de l'artiste de cirque en France.

Ce nouveau projet au sein de la Cascade voit le jour grâce à la volonté de l'Etat et l'engagement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de l'Ardèche et de la Communauté de communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche.

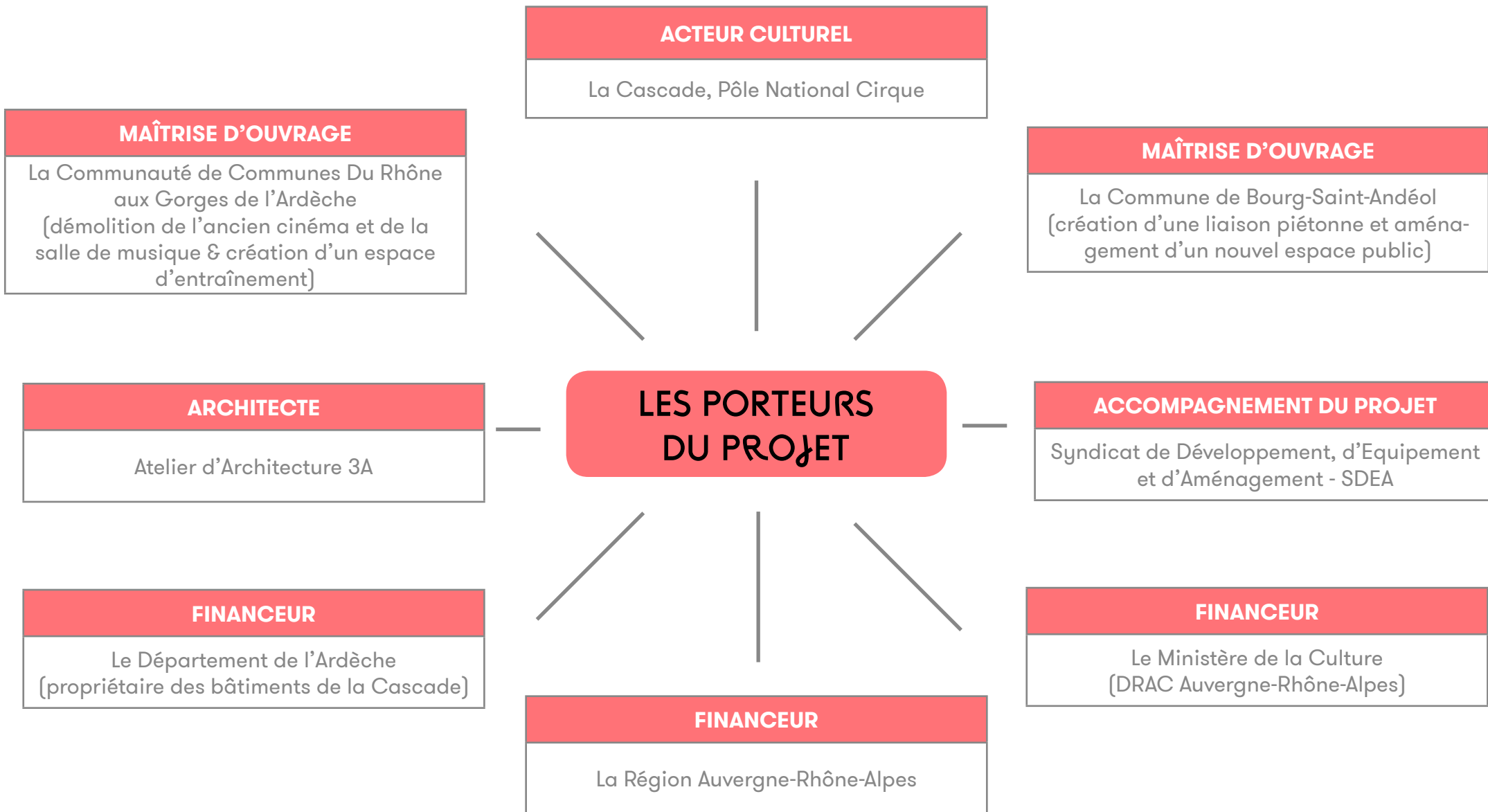
Un nouveau secteur d'activité dans ce pôle cirque mais surtout une manière pour la Cascade de s'impliquer de manière plus transversale dans le quotidien de notre territoire.

Ce nouvel espace sera évidemment très important pour la filière cirque, mais il modifiera aussi le paysage local de manière conséquente...

Ouvrir les portes largement, faire partie d'une ville où les artistes ont « pignon sur rue », nous poursuivons ensemble cette utopie, persuadés que ce nouveau projet sera source de synergie pour le territoire, ses habitants d'aujourd'hui et ceux de demain.

Alain Reynaud

Directeur-artiste de la Cascade, Pôle National Cirque



UN PROJET STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE

DES BESOINS ET VOLONTÉS QUI SE RÉPONDENT...

Des bâtiments communaux non-utilisés (une chapelle désacralisée, un cinéma désaffecté et une ancienne salle communale).

Une nécessité dans la filière cirque : la création d'espaces dédiés à l'entraînement des artistes de cirque au quotidien.

La volonté de la Commune de Bourg-Saint-Andéol de valoriser le quartier de Tourne.

La perspective de développement du territoire pour la communauté de communes : accueil de nouveaux habitants, diffusion culturelle...



... VERS UN PORTAGE DE PROJET PARTAGÉ

Cession de la chapelle par la commune à la communauté de communes, puis mise à disposition du Département : la chapelle rejoint son ensemble architectural historique.

La communauté de communes portera la maîtrise d'ouvrage de la réhabilitation de la chapelle et des démolitions des bâtiments communaux, préalable indispensable aux travaux.

Réflexion de la commune pour l'intégration du bâtiment dans le quartier de Tourne, selon possibilités financières et foncières.

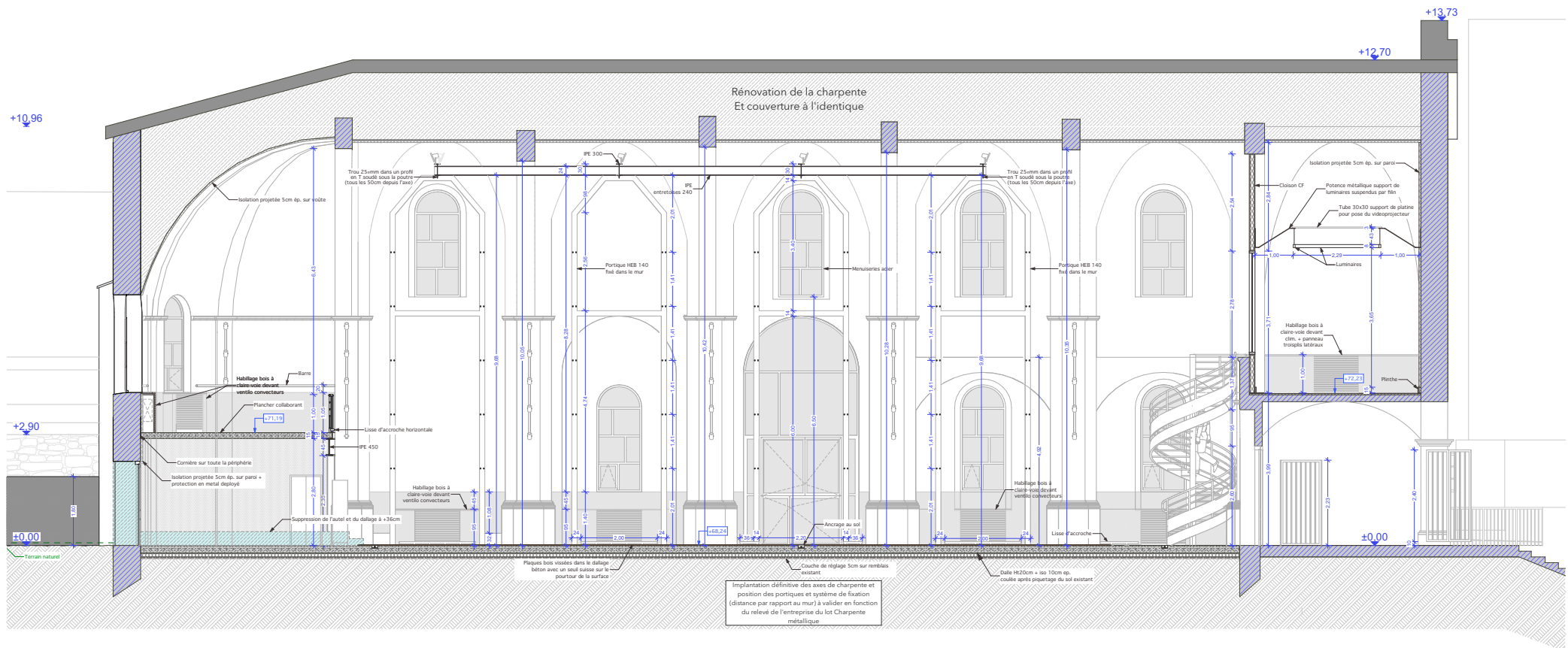
Développement et une ouverture encore plus grande de la Cascade aux artistes et au public.

L'ESPACE D'ENTRAÎNEMENT

Que se passe-t-il lorsqu'un artiste n'est ni dans un processus de création, ni en tournée, ni en formation ? Il doit mettre en place son entraînement régulier qui est la fondation du parcours qu'il va accomplir.

Il faut au minimum 10 ans de formation pour envisager une carrière dans laquelle l'apprentissage restera toujours au centre des préoccupations de l'artiste. Maintenir son niveau technique, adapter son vocabulaire selon les créations envisagées, enrichir son langage, représentent un travail quotidien.

A travers ce projet, la Cascade souhaite intégrer en son sein un nouveau secteur d'activité : l'entraînement régulier de l'artiste, persuadée que c'est indissociable de la création et de la formation tout au long de sa carrière.



CARACTÉRISTIQUES

L'espace d'entraînement sera constitué de deux volumes :

- **Une mezzanine d'échauffement de 35m²** avec un sol sportif.

- **Une salle principale de 228m²** avec un sol en béton plaqué en bois.

Quatre portiques métalliques (de 10m de hauteur par 10m de largeur) offriront un maximum d'accroches permettant l'implantation d'agrès aériens, 12 ancrages au sol sont prévus pour l'installation d'agrès spécifiques (fil de fer, mât chinois...).

Un espace de rangement sera accessible sous la mezzanine d'échauffement.

Cet espace **isolé avec un système de chauffage adapté** à un grand volume pour s'entraîner toute l'année.

Une des particularités sera **son ouverture sur l'espace public** et sur le cloître de la Cascade à travers des fenêtres vitrées.

Un accompagnement matériel et technique de la Cascade sera proposé.

FONCTIONNEMENT

- Un espace dédié aux artistes de cirque professionnels ou en voie de professionnalisation

- Toutes les disciplines de cirque pourront être accueillies

- Un créneau d'entraînement sera ouvert aux amateurs en soirée

- Ouverture de 9h à 17h lundi, mardi, jeudi, vendredi et le mercredi de 9h à 13h sauf jours fériés et fermeture de la cascade (2 semaines en décembre et 3 semaines en août)

- Une inscription administrative, signature d'une convention et paiement d'une cotisation seront demandés.

- L'artiste apporte son agrès.

- Pour la première utilisation, une présentation de l'espace par un technicien, avec les spécificités propres à l'agrès pratiqué.

- Un partenariat avec La Grainerie à Toulouse et la Central Del Circ à Barcelone permettra de s'entraîner 10 fois dans l'un ou l'autre lieu pour les artistes qui ont un abonnement annuel.

Le fonctionnement du lieu pourra être réadapté à l'issue de la première année d'ouverture.



UN PROJET EN 3 PHASES



PHASE 1

Démolition de l'ancien cinéma et de la salle de musique



PHASE 2

Création d'un espace d'entraînement au quotidien pour les artistes de cirque, rattaché à la Cascade, Pôle National Cirque.



PHASE 3

Création d'une liaison piétonne entre l'Av. de Tourne et l'Av. Marc Pradelle. Aménagement d'un nouvel espace public.

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes
Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche

Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Bourg-Saint-Andéol

PLAN DU QUARTIER



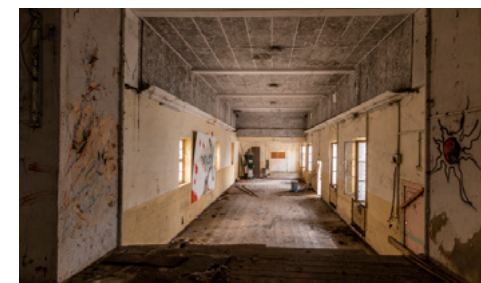
1

SALLE DE MUSIQUE / DÉMOLITION



2

CINÉMA / DÉMOLITION



3

LA CHAPELLE / RÉHABILITATION



CRÉATION D'UNE VOIE PIÉTONNE

LE BUDGET

RÉHABILITATION DE LA CHAPELLE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	
une opération estimée au total à 1 400 000 € (HT)	
Démolition	75 000 €
Réhabilitation de la chapelle	832 000 €
Rénovation des façades	150 000 €
Réalisation des terrassements extérieurs et aménagements préalables	85 000 €
Actualisation des prix	27 000 €
Frais d'opération (diagnostic, ingénierie)	231 000 €
PLAN DE FINANCEMENT INTÉGRANT 900 000 € D'AIDES	
DRAC	300 000 €
Région Auvergne Rhône Alpes	350 000 €
Département de l'Ardèche	250 000 €
Communauté de Communes DRAGA	383 000 €
Mairie de Bourg-Saint-Andéol	117 000 €

AMÉNAGEMENTS URBAINS PAR LA COMMUNE Estimation au stade d'une esquisse

257 500 € de travaux

Aménagement extérieurs

1^{ère} tranche de travaux : aménagement du parvis de la chapelle

2^{ème} tranche de travaux : création d'une liaison piétonne

140 000 € HT
estimés

Fonds de concours CC DRAGA

117 500 € HT
estimés

PLAN DE FINANCEMENT

Subvention

110 000 € HT

Commune de Bourg-Saint-Andéol

147 500 € HT

LE CALENDRIER

2016	Premières réunions avec la Mairie de Bourg-Saint-Andéol, la Communauté de Communes et Pascal Terrasse, Président du SDEA Etude du projet chapelle et étude de l'ouverture de l'ancien cinéma Etude de la chapelle par la mairie pour accueillir la SMAC07
2017	Abandon de la rénovation de l'ancien cinéma et du projet SMAC07 Le projet se centre uniquement sur le bâtiment de la chapelle Etude du projet chapelle et étude de l'ouverture de l'ancien cinéma
2018	Décision d'engager les démolitions de l'ancien cinéma et la salle de musique pour créer une voie douce Mai : la Cascade a 10 ans ! Tous les partenaires DRAC / Région / Département / Communauté de Communes et commune s'engagent ensemble pour la rénovation de la chapelle en espace d'entraînement au quotidien Le budget des travaux pour la réhabilitation de la chapelle et les démolitions est estimé par le SDEA à 1 100 000 €HT
2019	Engagement de la Communauté de Communes DRAGA pour porter la maîtrise d'ouvrage du projet de la chapelle, via une maîtrise d'ouvrage déléguée confiée au SDEA Mise en place d'un Comité de Pilotage de la DRAGA, avec la commune, autour des projets chapelle et voie douce Choix d'un groupement de maîtrise d'œuvre, représenté par le cabinet d'architectes Atelier 3A pour le chantier de réhabilitation de la chapelle et une esquisse de faisabilité du projet de voie douce
2020	Janvier à mars : diagnostics et études d'esquisses Mai à octobre : études d'avant-projet Octobre : dépôt du permis de construire du projet chapelle
2021	Janvier : consultation des entreprises Mars-avril : démolitions de l'ancien cinéma et de la salle de musique Juin : démarrage des travaux Septembre-novembre : charpente et percements, installation des menuiseries Décembre : le bâtiment est hors d'eau, hors d'air
2022	Février : installation de la structure métallique (portiques) Juin : livraison du bâtiment. Juillet ou septembre : installation de l'accastillage, matériel cascade Octobre : Inauguration de l'espace d'entraînement et ouverture

PRÉSENTATION DE LA CASCADE

La Cascade, Pôle National Cirque, installée à Bourg-Saint-Andéol (Sud Ardèche), a ouvert ses portes en 2008. Unique en Auvergne Rhône-Alpes, elle a pour mission l'accompagnement à la création, la formation et la diffusion.

Fortement ancrée sur son territoire, la Cascade bénéficie d'équipements exceptionnels (salle de spectacle, espace de répétition pour les disciplines circassiennes, salle de danse...) qui permettent les croisements entre amateurs et artistes professionnels. Les rôles de chacun n'y sont pas figés ; l'artiste peut revenir pour être formateur, le spectateur peut devenir stagiaire, l'enfant deviendra peut-être artiste...

UN LIEU DE CRÉATION

La Cascade accompagne les différentes étapes de la création artistique : de l'entraînement à la recherche, de l'écriture jusqu'à la création du spectacle

UN LIEU DE DIFFUSION ET DE RENCONTRE AVEC LES PUBLICS

La Cascade propose tout au long de l'année de nombreux rendez-vous publics, pour découvrir dans et hors les murs des étapes de création et des événements comme le Festival d'Alba-la-Romaine, Un Jour au Cirque, Pierrelatte fait son Cirque...

UN LIEU DE TRANSMISSION ET DE FORMATION

La Cascade organise des stages et des formations pour les artistes professionnels et les publics amateurs, des interventions en milieu scolaire, des ateliers réguliers de cirque, ainsi que des modules pour les établissements de formation artistique professionnelle tels que l'ENSATT, l'Ecole de la Comédie de Saint-Etienne ou le Centre National des Arts du Cirque.

UN LIEU DE MUTUALISATION

La Cascade accueille le siège de la compagnie Les Nouveaux Nez & Cie et une pépinière de jeunes entrepreneurs autour des métiers de la diffusion et de la production. La compagnie des Colporteurs est partenaire de la Cascade depuis sa création.

LA CASCADE EST EN CONVENTION AVEC :



HISTOIRE DE LA CHAPELLE SAINT-JOSEPH

La chapelle Saint Joseph est l'œuvre d'une communauté de Récollets (ordre franciscain) revenue à Bourg-Saint-Andéol dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. En 1863, elle achète un terrain où elle édifie son couvent autour d'un cloître auquel est adossée la chapelle. La construction durera cinq ans, mais dès 1865, la chapelle d'environ 28 mètres sur 10 mètres est finie et bénie dans la foulée. Une fois construit, le couvent représente une charge trop lourde pour la communauté qui ne compte plus que 8 personnes. Il sera vendu en 1881 puis mis à la disposition des Frères des Écoles Chrétiennes pour y mettre en place une école et un pensionnat.

Pendant plus d'un siècle, l'ancien couvent devient l'École Saint-Joseph qui abrite l'école autour du cloître et un pensionnat dans la chapelle. Au fil du temps, le bâtiment s'agrandit par un nouvel étage et des constructions nouvelles. Au début du XX^e siècle, la construction d'un dortoir annexe libère la chapelle de cette fonction. Quand débute la Seconde Guerre mondiale, la chapelle devient un lieu d'accueil pour réfugiés. En 1945, après le bombardement de la ville, on y ouvre une cantine qui fournit en moyenne 900 repas par jour.

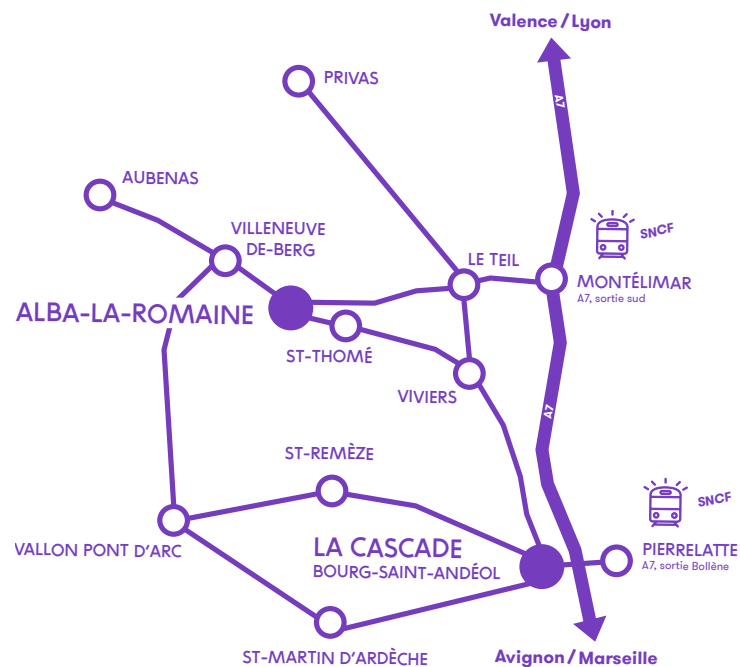
En 1968, les Frères des Écoles Chrétiennes cèdent la direction de l'école aux Clercs de Saint-Viateur jusqu'à leur départ de la ville en 1993. Après cela, le pensionnat tente de survivre mais les conditions d'accueil ne sont plus conformes aux normes. L'établissement finit par fermer ses portes en 1998.

Elles rouvrent en 2007 pour devenir la Cascade, Maison des Arts du Clown et du Cirque, mais la chapelle reste désaffectée.

Il est temps maintenant de rouvrir le passage entre chapelle et cloître...



ACCÈS



TRANSPORT

A deux heures de Lyon (180 km) et de Marseille par l'A7 (153 km)

A une heure d'Avignon (66 km)

EN VOITURE

20 km de la sortie Montélimar Sud (A7)

18 km de la sortie Bollène (A7)

EN TRAIN

Gare TGV de Montélimar (27 km / 30 minutes)

Gare TER de Pierrelatte (5 km / 7 minutes)

EN VÉLO

La ViaRhôna passe à Bourg-Saint-Andéol

CADRE DE VIE

A deux pas des Gorges de l'Ardèche (Vallon Pont d'Arc, Grotte Chauvet 2, Saint-Martin d'Ardèche...)

ÉMERVEILLÉS PAR
L'ARDÈCHE



LA CASCADE - PÔLE NATIONAL CIRQUE
Avenue de Tourne 07 700 Bourg-Saint-Andéol
Tél. : 04 75 54 40 46
www.lacascade.org / accueil@lacascade.org

Marie-O Roux, Secrétaire générale
m-o.roux@lacascade.org

Lisa Simonart, Chargée de mission sur l'espace d'entraînement
l.simonart@lacascade.org